



---

# EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

---

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 24 MAI 2007

## **EXERCICE 2006**

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES  
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

SIEGE SOCIAL : 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE (VOSGES)  
CAPITAL SOCIAL 4 525 920 €

Téléphone : 03 29 42 42 42 Fax 03 29 42 42 00 Site internet : <http://www.exacomptaclairefontaine.fr>  
R.C.S. SAINT DIE N° B 505 780 296 N° SIRET : 505 780 296 NAF : 741J

## **Conseil d'administration**

François NUSSE, Président et Directeur Général  
Président d'Exacompta  
Président du Directoire des Ets Charles NUSSE

Jean-Claude Gilles NUSSE, Directeur Général  
Gérant de AFA  
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Jean-Marie NUSSE, Directeur Général  
Président des Papeteries de Clairefontaine  
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Monique PRISSARD, représentant permanent des Ets Charles NUSSE  
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Guillaume NUSSE  
Président et Directeur Général de Clairefontaine RHODIA

Jérôme NUSSE  
Directeur Général de Quo Vadis

Frédéric NUSSE  
Directeur Général d'Everbal  
Cogérant de Brause

Charles NUSSE  
Cogérant de Brause

Dominique DARIDAN

Henri de VERTHAMON

## **Commissaires aux comptes**

KPMG S.A, 54600 Villers les Nancy  
M. Christophe BERNARD

SEREC AUDIT, 75013 Paris  
M. Dominique GAYNO

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2007

## ORDRE DU JOUR

- Rapport du conseil d'administration sur les opérations et les comptes sociaux de l'exercice 2006,
- Rapport du conseil d'administration sur les opérations et les comptes consolidés de l'exercice 2006,
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les opérations prévues par les articles L.225-38 et L.225-235 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2006 représentés par le bilan, le compte de résultat, et l'annexe,
- Approbation des comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2006 représentés par le bilan, le compte de résultat, et l'annexe,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce,
- Quitus aux administrateurs. Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'administration,
- Mandat des administrateurs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 24 MAI 2007

Mesdames, Messieurs,

Peu différents de ceux de l'exercice précédent, les résultats que nous vous présentons pour 2006 ne sont pas satisfaisants.

### 1. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES SOCIAUX

	K€
Produits d'exploitation	7 952
Résultats d'exploitation	< 510 >
Résultat financier	3 074
Résultat net	7 011

La société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE, holding, est une entité au service des sociétés du groupe. Elle gère la force de vente et certains biens immobiliers du groupe.

Par ailleurs, elle prend en charge sa gestion financière, la fonction de consolidation, le juridique et le fiscal, la communication et les relations avec les actionnaires.

Son résultat d'exploitation est déficitaire à hauteur de < 510 > K€ contre < 344 > en 2005.

Le résultat financier est de 3 074 K€. Il comprend en recettes les dividendes des filiales à hauteur de 3 162 K€.

Le résultat de la société mère EXACOMPTA CLAIREFONTAINE s'élève à 7 011 K€ contre 9 069 K€ en 2005.

Depuis Janvier 2003, les filiales versent à EXACOMPTA CLAIREFONTAINE une redevance égale à 0,2 % de leur valeur ajoutée de l'exercice précédent.

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

## RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Date d'arrêté Durée de l'exercice (en mois)	31/12/2006 12	31/12/2005 12	31/12/2004 12	31/12/2003 12	31/12/2002 12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920
Nombre d'actions ordinaires	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	395 671	253 886	231 787	224 298	219 640
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	2 660 784	4 233 376	5 419 743	3 728 096	20 433 566
Impôts sur les bénéfices	(4 454 216)	(5 072 034)	(550 498)	396 772	(131 965)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	104 338	236 321	320 049	61 774	212 369
Résultat net	7 010 661	9 069 090	5 650 192	3 269 551	20 353 161
Résultat distribué	2 262 960	2 262 960	3 960 180	3 960 180	3 960 180
<b>RESULTAT PAR ACTIONS</b>					
Résultat après impôt, participation et avant dotations aux amortissements et provisions	6	8	5	3	18
Résultat après impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	6	8	5	3	18
Dividende attribué	2*	2	4	4	4
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	53	62	63	65	67
Masse salariale	4 275 718	4 177 294	4 652 040	4 767 323	5 087 252
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 758 007	1 656 715	1 700 096	1 833 570	1 884 054

\* Dividende proposé

## 2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE ECOULE

### 2.1 RESULTAT

(en milliers d'euros)	2006
Produit des activités ordinaires (C.A)	506 945
Résultat opérationnel	8 938
Résultat net avant IS	5 803
Résultat net après IS	5 006
Dont part des minoritaires	< 255 >
Part du groupe	5 261

Le périmètre de consolidation a connu peu de changements. Il constate seulement l'entrée de « Châtelles Transformation » (1 mois), de Pélissier MI (6 mois) et de Makane Bouskoura (pour mémoire).

Le cash flow consolidé du groupe Exacompta Clairefontaine se monte à 27 254 K€.

L'effectif du groupe est de 3 295 personnes contre 3 323 en 2005.

### 2.2 PRODUCTION PAPIERS

En France, après fléchissement du marché intérieur observé en 2005 (- 3,6 %), la consommation apparente de papiers d'impression et d'écriture a légèrement repris en 2006, puisqu'elle affiche un taux de croissance de 0,4 % par rapport à l'année 2005.

Les restructurations engagées au cours de l'année 2006 ont conduit à l'arrêt d'importantes capacités de production. Il en résulte une forte baisse de la production française de papiers d'impression et d'écriture, en retrait de 9 % en 2006, par rapport à 2005. Ce fléchissement de la production a affecté de la même manière les livraisons sur le marché intérieur et les exportations, qui sont en baisse de 8,1 %. A l'inverse, les importations ont compensé ce fléchissement, en progressant de 4,2 % en 2006.

La meilleure tenue des marchés français et européens a conduit à un coup d'arrêt de la baisse des prix de vente des papiers d'impression et d'écriture et une remontée des prix de certains produits.

En ce qui nous concerne, l'année 2006 a été marquée au deuxième semestre par le retour des hausses des prix des papiers après 5 années de baisses. Mais ces hausses ont été insuffisantes pour neutraliser celles des pâtes à papiers (à nouveau + 22 % pour la fibre NBSK et + 14 % pour l'Eucalyptus selon l'indice PIX) et de l'énergie (+ 65 % à la tonne produite en 2 ans).

Notre production sur 4 sites s'est accrue de 6,4 % avec 211 832 tonnes bobinées et nous avons renforcé notre présence dans les papiers de spécialités.

## 2.3 TRANSFORMATION

En 2006, la restructuration de ce secteur d'industrie s'est poursuivie autour de seulement quelques acteurs en Europe. Elle a été rendue absolument nécessaire du fait des nouvelles concentrations dans la distribution des articles de papeterie, même s'il demeure de nombreux détaillants spécialistes.

Nos différents départements occupent une place majeure dans tous les circuits commerciaux grâce à nos articles de marque mais aussi avec des produits standards fabriqués en grande série de façon performante et des gammes qui évoluent selon les goûts et les besoins des consommateurs.

Pour cet exercice, les marges dégagées ont subi une érosion du fait de hausses insuffisamment répercutées des matières premières et de l'énergie.

Un effort tout particulier a porté sur notre organisation logistique à partir de bases à diffusion européenne.

## 2.4 SITUATION FINANCIERE – ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2006, pour un chiffre d'affaires de 506 945 K€, l'endettement financier du groupe s'élève à 92 658 K€ et les fonds propres à 345 600 K€.

Le groupe Exacompta Clairefontaine finance une grande partie de ses besoins court terme grâce aux billets de trésorerie émis sur le marché. Ils représentaient 41 600 K€ fin 2006.

Pour assurer son développement à moyen et long terme, le groupe a négocié une ligne de crédit avec ses partenaires bancaires. Cette ligne était utilisée pour 34 900 K€ au 31 décembre 2006.

Disposant d'une trésorerie active de 74 989 K€ lui permettant entre autres d'autofinancer une partie de ses investissements, le groupe affiche au 31 décembre 2006 un endettement financier net de 17 669 K€.

## 2.5 AUTRES POINTS

- ✗ Il n'y a pas d'actionnariat salarié.
- ✗ Le montant des charges fiscalement non déductibles s'élève à 8 196,64 €.

### 3. PROPOSITIONS

#### 3.1 AFFECTATION DU RESULTAT

Le montant disponible à répartir est composé (en euros) :

du résultat net 2006 .....	7 010 661,33
et du report à nouveau .....	<u>443 459,26</u>
	7 454 120,59 €

Nous vous proposons d'affecter ainsi ce montant disponible :

Premier dividende .....	226 296,00
Second dividende .....	2 036 664,00
Autres réserves .....	<u>5 191 160,59</u>
	7 454 120,59 €

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende net de 2,00 €. Ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal mais il ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à un abattement de 40 %.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal	Total	Nombre d'actions
<b>2003</b>	3,50	1,75	5,25	1 131 480
<b>2004</b>	3,50	-	3,50	1 131 480
<b>2005</b>	2,00	-	2,00	1 131 480

#### 3.2 ACTIONNAIRES ET MANDATAIRES

##### 3.2.1 Titres et échanges

Le titre cotait 163,50 € le 2 janvier 2006 et termine l'année à 154,70 €. Pendant la même période, le SBF 250 évoluait de 17,5 % et le CAC 40 évoluait à 19,4 %. Le nombre de titres échangés durant l'année est de 22 949.

Notre actionnaire principal, les Ets Charles NUSSE, possède 910 395 actions au 31/12/2006 soit 80,46 % du capital. La société Financière de l'Echiquier détient plus de 5 % du capital.

Les sociétés du groupe bénéficient de l'animation effectuée par les ETABLISSEMENTS CHARLES NUSSE et versent une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent.



### 3.2.2 Jetons de présence

Votre conseil vous propose de fixer à 60 000 € le montant des jetons de présence qui seront versés aux administrateurs de la société en 2007.

### 3.2.3 Administrateurs

Le mandat de Monsieur Henri de VERTHAMON vient à expiration. Nous vous proposons de renouveler ce mandat pour une durée de 6 ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2012.

### 3.2.4 Listes des principaux mandats des administrateurs

MM. François NUSSE, Président et Directeur Général  
Président d'Exacompta  
Président du Directoire des Ets Charles NUSSE

Jean-Claude Gilles NUSSE, Directeur Général  
Gérant de AFA  
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Jean-Marie NUSSE, Directeur Général  
Président des Papeteries de Clairefontaine  
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Guillaume NUSSE,  
Président et Directeur Général de Clairefontaine RHODIA

Jérôme NUSSE,  
Directeur Général de Quo Vadis

Frédéric NUSSE,  
Directeur Général d'Everbal  
Cogérant de Brause

Charles NUSSE,  
Cogérant de Brause

Mme Monique PRISSARD, représentant permanent des Ets Charles NUSSE  
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

#### **4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 29 mars 2007.

#### **5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les sociétés du groupe participent à différents programmes de recherche en relation avec le Centre Technique du Papier de Grenoble et différents laboratoires d'Universités.

#### **6. MISE EN SECURITE DES CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE GESTION**

Les unités industrielles du Groupe Exacompta Clairefontaine bénéficient de l'appui permanent d'un ingénieur en charge de l'animation de la politique sécurité des Hommes et des Machines.

Son activité est constituée principalement de visites des différentes unités, d'audits adaptés et d'entretiens avec les interlocuteurs locaux désignés. Ces 3 pôles font l'objet de rapports visant à améliorer les aspects techniques, organisationnels et humains du traitement de la sécurité des unités.

En 2006, l'accent a été mis plus particulièrement sur :

- ❖ L'amélioration de l'organisation et de la sensibilisation aux responsabilités sécurité
- ❖ Le port des équipements de protection individuelle
- ❖ L'utilisation en sécurité des équipements de travail

La *fréquence des accidents du travail avec arrêt* a diminué de 25,4 % pour l'ensemble du Groupe entre 2001 et 2005. Elle est meilleure que celle de notre Branche professionnelle.

De même, la *gravité des accidents avec arrêt* s'améliore de 16.2 % entre 2001 et 2005. Elle est également meilleure que celle de notre Branche professionnelle.

Comme pour l'industrie en général, le *nombre de maladies professionnelles* imputées aux entreprises est en augmentation. Le coût direct estimé des accidents et maladies professionnels passe de 1,86 % de la masse salariale en 2001 à 2,17 % en 2005. Les situations antérieures défavorables, l'augmentation des coûts par accident et des reconnaissances de maladies professionnelles contribuent à cette augmentation.

La politique du Groupe, la stabilité des effectifs, les investissements matériels doivent contribuer à améliorer cette situation.

## 7. INFORMATIONS SOCIALES

L'effectif total du groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE était de 3 295 personnes au 31 décembre 2006 contre 3 323 en 2005.

Les sociétés appliquent la convention collective de la production des papiers cartons et celluloses, ou celle des articles de papeterie.

Le comité de groupe réuni le 20 juin 2006 a commenté l'activité et les perspectives économiques et sociales.

## 8. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

### Suivi des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) des sites papetiers français

Le plan national d'allocation des quotas de CO<sub>2</sub> pour la période 2008-2012 (PNAQ 2) a été notifié à la Commission européenne en décembre 2006. Il est en baisse de plus de 23 Mt par rapport au PNAQ 1.

Pour l'industrie papetière, l'allocation diminue de 14,08 %.

Site	PNAQ 1 (2005-2007) Allocation annuelle (t CO <sub>2</sub> )	Emissions nettes 2006 (t CO <sub>2</sub> )	PNAQ 2 (2008-2012) Allocation annuelle (t CO <sub>2</sub> )
CLAIREFONTAINE	108 010	79 306 *	92 804
MANDEURE	14 538	9 591	12 491
EVERBAL	31 581	17 923	27 135
<b>Total</b>	<b>154 129</b>	<b>106 820</b>	<b>132 430</b>

*\* Les émissions brutes de Clairefontaine s'élèvent à 91 213,224 t. Une partie du CO<sub>2</sub> émis par les chaudières est exportée vers la société OMYA (ex HUBER) pour la production de PCC.*

Pour 2006, l'excédent de quotas s'est élevé à 47 309 tonnes de CO<sub>2</sub>, 46 800 tonnes de CO<sub>2</sub> ont été mises en vente pour un montant de 301 860 €.

Malgré la baisse d'allocation, le bilan devrait rester excédentaire pour la période 2008-2012 grâce à nos efforts pour diminuer la part de notre consommation d'énergie dans notre production.

### Certifications environnementales

- Sites certifiés ISO 14 001 :
  - ❖ **Papeteries de Clairefontaine** (2001) – Etival-Clairefontaine (88)
  - ❖ **Papeterie de Mandeure** (2003) – MANDEURE (25)
  - ❖ **Everbal** (2006) – EVERGNICOURT (02)
  
  - ❖ **Papeteries Sill** – WIZERNES (62) et **Quo-Vadis** – CARQUEFOU (44) ont également engagé une démarche de certification.
- Certifications forestières : Les sites de production et certains sites de transformation sont certifiés PEFC et/ou FSC :



- NF Environnement : **Papeteries Sill** – WIZERNES (62) et **Chatelles Transformation** – RAON L'ETAPE (88) ont obtenu le droit d'usage de la marque NF Environnement pour des cahiers notamment, et **Papeteries de Clairefontaine** – Etival-Clairefontaine (88) pour les enveloppes.



### Développement durable

En 2003, afin d'assurer leur développement, les Papeteries de Clairefontaine ont rectifié le cours de la rivière (La Meurthe) sur environ 400 m.

Un nouveau lit a été créé et des techniques végétales ont été utilisées pour stabiliser les nouvelles berges.

Avant le remblaiement de l'ancien lit, une pêche de sauvetage a été effectuée avec l'association de pêche locale.

En 2006, afin de suivre l'évolution biologique du nouveau lit de la rivière, une campagne de sondages piscicoles a été menée, ainsi qu'une étude des peuplements de macro invertébrés.

Ces études ont montré qu'en trois ans le nouveau lit avait déjà retrouvé un très bon état écologique.

Quasiment toutes les espèces de poissons et d'invertébrés présentes en amont ont été retrouvées dans le nouveau bras de La Meurthe.

Avec le développement de la végétation et la diversification progressive des milieux, ce secteur devrait atteindre rapidement un niveau équivalent à celui de l'amont.



*Un jeune Barbeau et son aîné sur la table de mesure*

## **9. PERSPECTIVES**

Les performances réalisées au cours des quatre premiers mois de l'exercice 2007 laissent entrevoir une amélioration des marges dégagées tant dans le secteur papetier que dans le secteur des transformés.

Malgré une hausse continue des coûts de la pâte à papier et surtout de la fibre longue, malgré une évolution toujours défavorable des coûts en énergie, la qualité de la demande et les hausses mêmes modérées des prix de papier entraînent un desserrement de l'étau qui freinait notre développement depuis 4 ans.

Dans un cadre mondial extrêmement compétitif, les papiers Clairefontaine, qui conjuguent esthétique et fiabilité, arrivent à trouver leur place pour la plus grande satisfaction des clients.

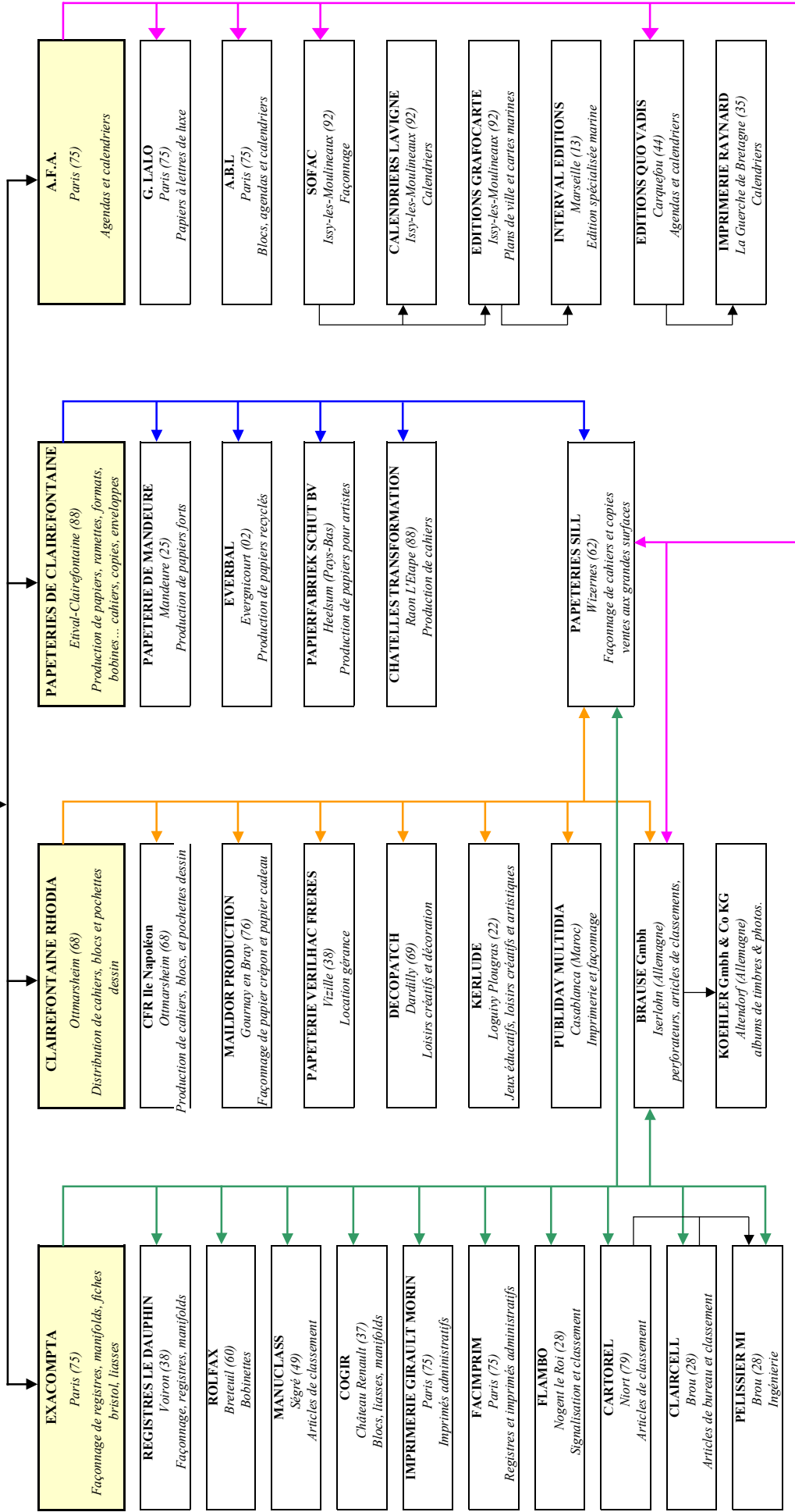
Le secteur de la transformation doit bénéficier des restructurations lourdes menées dans quelques sociétés du groupe même si elles ne sont pas toutes terminées.

Dans ce secteur, les diversifications se poursuivront pour répondre aux évolutions de la clientèle. Le secteur des arts et loisirs continuera son développement.

Ces évolutions devraient permettre une modification significative des résultats pour le groupe qui continue à améliorer sa structure financière en étant à l'écoute de toutes opportunités de croissance interne et externe.

**EXACOMPTA CLAIREFONTAINE**

SCI du Rhin



**Sociétés de commercialisation du groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE à l'étranger**

- EXACLAIR BARCELONE
- EXACLAIR BRUXELLES
- EXACLAIR NEW-YORK
- EXACLAIR IRELAND
- EXACLAIR POLSKA
- CLAIREFONTAINE RHODIA Ltd ( GB )
- CLAIR MAROC et MAKANE BOUSKOURA
- QUO VADIS : Canada - Italie - Japon - Pologne - USA

# **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET DU CONTROLE INTERNE**

**Exercice clos le 31 décembre 2006**

Chers actionnaires,

La loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003 fait dorénavant obligation au président du conseil d'administration de rendre compte, dans un rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration, de l'étendue des pouvoirs des directeurs généraux ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

C'est pour respecter cette obligation inscrite à l'article L. 225-37 du Code du commerce que je vous communique les informations suivantes :

## **1 – Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration**

Le conseil, je vous le rappelle, est composé de dix membres :

- MM. François NUSSE, mandat jusqu'en 2008
- Jean-Claude Gilles NUSSE, mandat jusqu'en 2009
- Jean-Marie NUSSE, mandat jusqu'en 2011
- Guillaume NUSSE, mandat jusqu'en 2010
- Jérôme NUSSE, mandat jusqu'en 2010
- Frédéric NUSSE, mandat jusqu'en 2010
- Charles NUSSE, mandat jusqu'en 2012
- Dominique DARIDAN, mandat jusqu'en 2011
- Henri de VERTHAMON, mandat jusqu'en 2007

Ets Charles NUSSE, représentés par Mme Monique PRISSARD, mandat jusqu'en 2010

Le président directeur général, qui a en charge la présidence du holding familial Etablissements Charles Nusse ainsi que de la SAS Exacompta et ses filiales, est entouré de deux directeurs généraux administrateurs et d'un directeur général adjoint non administrateur. Aucune limitation n'a été apportée par le conseil d'administration aux pouvoirs du président directeur général et des directeurs généraux.

Les principes pour les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux sont fixés selon les principes suivants :

- \* pour les salaires, selon l'expérience et la spécificité du poste occupé,
- \* pour les jetons de présence, ils sont distribués à part égale entre chaque administrateur.

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels, les comptes semestriels et toutes les réunions ayant pour objet l'examen des comptes.

Les convocations sont faites par écrit huit jours au moins à l'avance.

Les réunions se tiennent au siège social ou au siège d'une filiale à Paris.

Le conseil s'est réuni trois fois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Le conseil du mois de mars a approuvé les comptes de l'exercice précédent et a préparé l'Assemblée. Le conseil de septembre a examiné la situation intermédiaire, notamment la conjoncture du début d'exercice et les soldes intermédiaires de gestion et d'autres thèmes particuliers.

Un ou plusieurs autres conseils se tiennent si les circonstances l'exigent, notamment en cas de perspectives de développement externe significatif. En effet, les décisions sont prises collégialement dans ces circonstances, même si cette démarche collective n'est pas expressément prévue par les statuts, il en est d'ailleurs de même pour les principaux investissements industriels.

Les conseils de mars & septembre sont suivis par un communiqué à l'attention de tous les actionnaires.

La présence physique des membres du conseil aux réunions a été requise, le conseil ne prévoyant pas le recours à des moyens de visioconférence.

Les membres du conseil ont témoigné d'une grande assiduité, aucun absentéisme n'est à déplorer.

Aucune réunion n'a été provoquée à l'initiative d'administrateurs ou des directeurs généraux.

Pour permettre aux membres du conseil de préparer utilement les réunions, le président leur communique toutes informations ou documents nécessaires préalablement.

Lors du conseil d'administration suivant la clôture semestrielle et annuelle des comptes, chaque société du groupe est tenue de présenter un rapport de gestion comportant obligatoirement en plus de son bilan l'analyse des éléments suivants :

- \* matières premières (pâte à papier en particulier)
- \* résultats commerciaux
- \* finition et logistique
- \* services techniques
- \* résultat industriel
- \* gestion comptable et financière
- \* investissements
- \* perspectives et risques

Lors des conseils de mars & septembre, les administrateurs prennent connaissance des comptes consolidés du groupe et des comptes consolidés des sous-groupes. Ces comptes consolidés comportent un certain nombre d'analyses :

- \* variation des capitaux propres,
- \* contribution au résultat consolidé par société,
- \* contribution aux réserves consolidées par société,
- \* contribution aux capitaux propres par société,
- \* SIG consolidés.



Le projet des comptes annuels est transmis aux administrateurs huit jours au minimum avant la réunion du conseil appelé à les arrêter.

Chaque fois qu'un membre du conseil en fait la demande, le président lui communique immédiatement ou rapidement les informations et documents complémentaires qu'il désire recevoir.

## 2 – **Procédures de contrôle interne mises en place par la société**

### 2.1 Définition du contrôle interne

Le contrôle interne se définit comme un processus mis en œuvre à la fois par le Conseil d'Administration, la Direction Générale et le personnel d'un groupe destiné à donner une assurance raisonnable concernant la réalisation d'objectifs dans les domaines suivants :

- ✗ efficacité et efficience des opérations
- ✗ fiabilité de l'information financière
- ✗ conformité aux lois et règlements en vigueur.

Le contrôle interne consiste en l'ensemble des méthodes que le management a mis en œuvre pour donner une assurance raisonnable concernant la réalisation des objectifs et prévenir la survenance d'événements préjudiciables.

### 2.2 Finalités et limites

Le contrôle interne assure une maîtrise des opérations de l'entreprise et la protège contre différents types de risques, notamment :

- ✗ les irrégularités et les fraudes,
- ✗ l'omission ou l'inexactitude significative dans le traitement des informations, et par là même dans les états financiers
- ✗ le non respect des obligations légales et contractuelles de l'entreprise,
- ✗ la destruction, la dégradation ou la disparition des actifs, la mauvaise évaluation du patrimoine.

Un système de contrôle interne, aussi bon soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de l'entreprise, tant par la limite inhérente à tout processus mis en œuvre par des êtres humains que par les contraintes de ressources dont toute entreprise doit tenir compte.

Le groupe s'appuie sur quatre types d'informations pour assurer son pilotage :

- ✗ les comptes sociaux (2 fois/an),
- ✗ les comptes consolidés (2 fois/an),
- ✗ les comptes trimestriels (non publiés),
- ✗ les comptes prévisionnels (non publiés).

### 2.3 Les procédures

Les procédures qui s'appliquent aux différentes sociétés du groupe peuvent être synthétiquement décrites :

- \* en matière comptable et financière
  - établissement de comptes prévisionnels
  - suivi budgétaire
  - suivi du chiffre d'affaires intra -groupe
  - rapprochements comptables intra-groupe
  - suivi des soldes intermédiaires de gestion mensuels et cumulés
  - situation de trésorerie mensuelle et cumulée
  - composition et performance du portefeuille de placements
  - suivi mensuel des engagements financiers court et moyen terme des filiales avec transmission et contrôle des besoins en fonds de roulement d'exploitation.

Le recensement systématique des risques est la première étape du contrôle interne. La cartographie des risques du groupe ne présente pas de particularités très spécifiques, les principaux enjeux sont les suivants :

- \* maîtrise des achats de matières premières,
- \* maîtrise des processus de fabrication,
- \* risque environnemental,
- \* protection des actifs et des sites industriels,
- \* contrôle de l'utilisation des instruments financiers et couverture du risque de change.

Le contrôle interne en matière d'instruments financiers fait l'objet d'un contrôle spécifique par la Direction Générale, aussi bien en ce qui concerne les types d'instruments utilisés que les niveaux de risques maximaux encourus qui sont mesurés quotidiennement. Ces instruments financiers (contrats ou options) sont de deux natures. Soit ils constituent une opération de couverture en permettant de réduire le risque de variation de valeur d'un élément de l'actif ou du passif ou bien encore d'un engagement ou d'une transaction future non encore matérialisée avec lesquels ils sont corrélés, soit ils ont un caractère purement financier dans le cas d'encours complémentaire.

- \* dans les autres domaines, un certain nombre de rapports réguliers sont publiés
  - rapport de production,
  - suivi des résultats industriels mensuels et cumulés,
  - certification ISO 9000 et ISO 14000,
  - sécurité.

La société n'a pas organisé de service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer des vérifications pour son compte (tant en son sein qu'au sein des sociétés qu'elle contrôle).

Les opérations concourant à l'exercice des activités sociales du groupe comme à leur traduction dans les comptes sont vérifiées, sans nécessairement une formalisation des procédures appliquées, par la direction générale ou ses délégués ou ses mandataires, avec pour objectif général de respecter ou faire respecter les lois, règlements et normes en vigueur et de mettre tout en œuvre pour éviter la survenance de sinistres susceptibles de mettre en cause la pérennité du groupe.

☞ La société utilise les systèmes et logiciels comptables ou progiciels suivants :

- × ETAFI, Reflex (consolidation)
- × SAP, Movex (comptabilité & finances)
- × GSI Zadig (gestion du personnel)

☞ Les sociétés du groupe ont notamment souscrit les contrats d'assurance suivants :

- × multirisque industrielle
- × assurance bris de machine, frais et pertes financières sur cogénération
- × multirisque propriétés immobilières
- × responsabilité civile générale
- × responsabilité atteinte à l'environnement
- × assurance automobile personnel en mission
- × assurance flotte automobile (y compris véhicules de manutention)
- × assistance aux personnels et véhicules

Le Président du Conseil d'Administration



**Exacompta Clairefontaine S.A.**

**Comptes sociaux**

## COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2006

ACTIF en K€	31/12/2006	31/12/2005
Immobilisations incorporelles		
Concessions, brevets, licences, marques	10	21
Immobilisations incorporelles en cours	37	
Immobilisations corporelles		
Terrains	1 529	1 535
Constructions	1 400	1 239
Autres immobilisations corporelles	31	9
Immobilisations corporelles en cours		146
Immobilisations financières		
Participations	289 219	288 591
Autres titres immobilisés	229	108
Prêts	35 999	38 084
Autres immobilisations financières	4	4
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>328 459</b>	<b>329 737</b>
Stocks	15	15
Avances et acomptes versés sur commandes	69	26
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	2 335	2 005
Autres créances	90 991	98 769
Charges constatées d'avance	393	304
Disponibilités	845	902
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>94 648</b>	<b>102 022</b>
Ecarts de conversion actif	205	140
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>423 312</b>	<b>431 899</b>

PASSIF en K€	31/12/2006	31/12/2005
Capital social	4 526	4 526
Primes d'émission, de fusion, d'apport	162 566	162 566
Ecarts de réévaluation	485	485
Réserves		
Réserve légale	453	453
Autres réserves	133 047	126 547
Report à nouveau	443	137
<b>Résultat de l'exercice - bénéfice</b>	<b>7 011</b>	<b>9 069</b>
Provisions réglementées	269	245
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>308 799</b>	<b>304 028</b>
Provisions		
Pour risques	867	656
Pour charges	247	318
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>1 114</b>	<b>974</b>
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77 386	85 899
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	961	919
Dettes fiscales et sociales	1 255	1 182
Autres dettes	33 499	38 659
Produits constatés d'avance	126	99
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>113 227</b>	<b>126 757</b>
Ecarts de conversion passif	172	140
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>423 312</b>	<b>431 899</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT en K€</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
Chiffre d'affaires – ventes de services	396	254
Subventions d'exploitation	33	10
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 115	7 162
Autres produits	409	470
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 952</b>	<b>7 896</b>
Achats et autres approvisionnements	20	5
Autres achats et charges externes	2 052	2 192
Impôts, taxes et versements assimilés	231	119
Salaires et traitements	4 276	4 177
Charges sociales	1 758	1 657
Dotations aux amortissements sur immobilisations	61	22
Autres charges	64	68
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>8 462</b>	<b>8 240</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-510</b>	<b>-344</b>
Produits financiers de participations	3 162	5 658
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	1 481	1 079
Autres intérêts et produits assimilés	2 697	2 795
Reprises sur provisions, transferts de charges	142	66
Différences positives de change		246
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		8
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>7 482</b>	<b>9 854</b>
Dotations aux amortissements et provisions	232	317
Intérêts et charges assimilées	3 955	3 778
Différences négatives de change	221	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>4 407</b>	<b>4 095</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 074</b>	<b>5 759</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>2 565</b>	<b>5 415</b>
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	14	83
Sur opérations en capital	11	
Reprises sur provisions, transferts de charges	5	5
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>29</b>	<b>88</b>
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1 500
Sur opérations en capital	9	
Dotations aux amortissements et provisions	29	6
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>37</b>	<b>1 506</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-8</b>	<b>-1 418</b>
Impôts sur les bénéfices	-4 454	-5 072
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>7 011</b>	<b>9 069</b>

# **ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX**

## **ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006**

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **Préambule**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006, dont :

- le Total du bilan s'élève à : 423 312 138,07 €
- le Résultat net s'élève à : 7 010 661,33 €

#### **Evènements principaux de l'exercice**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

#### **Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

#### **Comparabilité des comptes**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.



## **Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :**

### **Immobilisations incorporelles**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable d'utilisation :

- Logiciels 1 à 3 ans

### **Immobilisations corporelles**

*Evaluation :*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

*Amortissements :*

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle sur les bases suivantes :

- Constructions 25 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans
- Matériel de bureau & informatique 3 à 10 ans

*Dépréciations :*

A chaque clôture, la société apprécie la valeur de ces immobilisations, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée par référence à la situation nette, éventuellement consolidée quand il s'agit d'un groupe de filiales, et aux perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales.

### **Stocks**

Est retenu en stock l'achat effectué en 1997 de bois résineux sur pied. Une dépréciation de 183 K€ a été constituée pour constater les conséquences de la tempête du 26 décembre 1999.

## **Créances et dettes**

### *Evaluation & dépréciation :*

Les créances et dettes sont valorisées pour leur valeur nominale, une dépréciation de créances est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

### *Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :*

Elles sont évaluées sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écarts de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actif font l'objet de provisions pour pertes de change.

## **Trésorerie**

### *Billets de trésorerie :*

Les billets de trésorerie émis par Exacompta Clairefontaine ont une échéance fixe et une durée maximum de 365 jours. Ils font l'objet d'une rémunération au taux fixe, déterminée au moment de l'émission.

Le plafond de l'encours pour l'année est prévu à 125 000 K€. Le montant utilisé au 31/12/2006 est de 41 600 K€.

### *Ligne de tirage :*

La ligne de tirage est négociée auprès de plusieurs banques. Le montant maximal négocié au 31/12/2006 s'élève à 105 000 K€. L'échéance est comprise entre 1 et 3 ans.

Cette ligne de tirage a été utilisée à hauteur de 34 900 K€ au 31/12/2006.

## **Capital social**

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Au 1 <sup>er</sup> janvier	1 131 480	4 €
Au 31 décembre	1 131 480	4 €

## **Variation des capitaux propres (en K€)**

<b>Capitaux propres au 31/12/2005</b>	<b>304 028</b>
Dividendes distribués	-2 263
Variation des provisions réglementées	23
Résultat de l'exercice 2006	7 011
<b>Capitaux propres au 31/12/2006</b>	<b>308 799</b>

## **Amortissements dérogatoires**

Les amortissements dérogatoires constatés correspondent à la différence entre l'amortissement déterminé selon les usages fiscaux et l'amortissement calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation.

Les amortissements dérogatoires s'élèvent à 269 K€ au 31/12/2006.

## **Provisions pour risques et charges**

*Provision pour indemnité de départ en retraite :*

La méthode retenue pour le calcul de la provision est la méthode des unités de crédits projetées. Le calcul repose sur les hypothèses suivantes :

- indemnités perçues en fonction de la convention collective « Production des papiers, cartons et celluloses »
- taux d'actualisation : 2,58 %
- taux de charges sociales : 40%

Le montant total de l'engagement de retraite s'élève à 247 K€ au 31/12/2006 (charges sociales comprises). Cette charge est comptabilisée en totalité.

*Autres provisions :*

Une provision pour risques sur instruments financiers a été constituée. Elle s'élève à 834 K€ au 31/12/2006.

## **Autres informations**

*Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société :*

Ets Charles NUSSE SA à directoire au capital de 1 632 000 €  
15, rue des Ecluses St-Martin 75010 PARIS

Pourcentage détenu : 80,46%

*Intégration fiscale :*

Toutes les filiales consolidées par intégration globale sont intégrées fiscalement, sauf les sociétés étrangères et les sociétés Ludapi, Belem Editions, Pelissier MI et Châtelles Transformation.

La société mère du groupe fiscal est la société Exacompta Clairefontaine.

Les économies d'impôt réalisées par la société mère sont rétrocédées aux filiales lorsqu'elles redeviennent bénéficiaires et peuvent imputer leurs propres déficits.

L'économie d'impôt réalisée en 2006 s'élève à 3 534 K€. Une créance de carry back a été comptabilisée pour 930 K€.

*Droits individuels à la formation :*

Aucune demande n'a été formulée par les salariés.

*Effectifs :*

L'effectif de la société mère est de 53 personnes au 31 décembre 2006 (2 cadres administratifs et 51 cadres commerciaux) contre 62 personnes au 31 décembre 2005.

*Rémunérations des organes d'administration et de direction :*

Les membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés par la société.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence se sont élevées à 60 K€ en 2006, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2006.

## INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

### Variation des immobilisations brutes

en K€	Valeur brute à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Reclassements	Valeur brute à la clôture
Concessions, brevets, licences	60	3			63
Immobilisations incorporelles en cours		37			37
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>60</b>	<b>40</b>			<b>100</b>
Terrains	1 535		6		1 529
Constructions et aménagements	1 717	58		146	1 921
Autres immobilisations corporelles	52	27			79
Immobilisations corporelles en cours	146			-146	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 450</b>	<b>85</b>	<b>6</b>		<b>3 529</b>
Participations	288 591	631	3		289 219
Autres titres immobilisés	231				231
Prêts	38 085	15 327	17 413		35 999
Autres immobilisations financières	4				4
<b>Immobilisations financières</b>	<b>326 911</b>	<b>15 958</b>	<b>17 416</b>		<b>325 453</b>

## Variation des amortissements sur immobilisations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises	Montants à la clôture
Concessions, brevets, licences	40	13		53
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>40</b>	<b>13</b>		<b>53</b>
Terrains				
Constructions et aménagements	478	43		521
Autres immobilisations corporelles	43	5		48
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>521</b>	<b>48</b>		<b>569</b>

## Variation des provisions et dépréciations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises	Provisions non utilisées	Montants à la clôture
Amortissements dérogatoires	245	29	5		269
<b>Provisions réglementées</b>	<b>245</b>	<b>29</b>	<b>5</b>		<b>269</b>
Risques sur instruments financiers	636	198			834
Pertes de change	20	33	20		33
Pensions et obligations similaires	318		71		247
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>974</b>	<b>231</b>	<b>91</b>		<b>1 114</b>
Autres titres immobilisés	123		121		2
Dépréciations sur stocks	183				183
<b>Dépréciations</b>	<b>306</b>		<b>121</b>		<b>185</b>

<b>Dotations et reprises</b>		
○ exploitation		71
○ financières	231	141
○ exceptionnelles	29	5
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>217</b>

## Echéancier des créances

Echéances des créances - en K€	Montants bruts	- de 1 an	+ de 1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Prêts	35 999	7 559	28 440
Autres immobilisations financières	4		4
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients	2 335	2 335	
Personnel et comptes rattachés	26	26	
Organismes sociaux	37	37	
Impôts sur les bénéfices	4 795	4 795	
Taxe sur la valeur ajoutée	51	51	
Groupe et associés	86 079	86 079	
Débiteurs divers	3	3	
Charges constatées d'avance	393	393	
<b>Total général</b>	<b>129 722</b>	<b>101 278</b>	<b>28 444</b>

## Echéancier des dettes

Echéances des dettes - en K€	Montants bruts	- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	77 386	77 045	273	68
Fournisseurs et comptes rattachés	961	961		
Personnel et comptes rattachés	634	634		
Organismes sociaux	390	390		
Taxe sur la valeur ajoutée	214	214		
Autres impôts, taxes et assimilés	17	17		
Dettes sur immobilisations	57	57		
Groupe et associés	33 442	33 442		
Produits constatés d'avance	126	126		
<b>Total général</b>	<b>113 227</b>	<b>112 886</b>	<b>273</b>	<b>68</b>

## Produits et charges exceptionnels

en K€	31/12/2006	31/12/2005
Cession des immobilisations corporelles	6	
Cession des immobilisations financières	5	
Reprise d'amortissements dérogatoires	5	5
Autres produits	13	83
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>29</b>	<b>88</b>
Cession des immobilisations corporelles	6	
Cession des immobilisations financières	2	
Dotations aux amortissements dérogatoires	29	6
Autres charges		1 500
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>37</b>	<b>1 506</b>

## Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition - en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 565	-4 454	7 019
Résultat exceptionnel	-8		-8
<b>Total général</b>	<b>2 557</b>	<b>-4 454</b>	<b>7 011</b>

## Situation fiscale différée et latente

en K€	Montant
<i>Impôt sur :</i>	
Amortissements dérogatoires	90
Total des accroissements	90
<i>Impôt payé d'avance sur :</i>	
Congés payés	142
Autres	82
Total des allègements	224
<b>Situation fiscale différée nette</b>	<b>-134</b>

<b>Situation fiscale latente nette</b>	<b>0</b>
--	----------

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

en K€	Entreprises liées
<b>Actif immobilisé</b>	
Participations	289 219
Prêts	35 977
<b>Actif circulant</b>	
Créances clients et comptes rattachés	2 301
Autres créances	86 079
<b>Dettes</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30
Autres dettes	33 442
<b>Produits financiers</b>	
Dont dividendes	3 162
<b>Charges financières</b>	
	1 098
<b>Produits d'exploitation</b>	
Locations immobilières	396
Autres produits	355
Transferts de charges	7 022

## Engagements hors bilan - instruments financiers

### Valorisation :

La société utilise des produits dérivés principalement à des fins de couverture contre les risques de taux. Quant aux opérations relatives à la couverture contre les risques de change, elles sont non significatives.

La valorisation des instruments financiers est de 496 K€ au 31/12/2006.

### Risque de taux d'intérêts :

Afin de se protéger contre les variations de taux d'intérêts, le groupe a mis en place des couvertures sous forme de contrats d'échange de taux, de Swap, de Cap et de Floor.

Les types d'instruments qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus sont déterminés par la direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement.

### Portefeuille d'instruments financiers au 31/12/2006 :

Maturité résiduelle en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Swaps de taux	8 654	28 967	5 987	43 608
Achats de Cap	250	14 937		15 187
Ventes de Floor	125	7 469		7 594
<b>Total</b>	<b>9 029</b>	<b>51 373</b>	<b>5 987</b>	<b>66 389</b>



## Liste des filiales et participations – en euros

Filiales directes détenues à plus de 50 %	% détenu Dividendes perçus	Capital social Capitaux propres	Titres Valeur Brute Valeur nette	Prêts Avances
Papeteries de Clairefontaine 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE	100 % 1 481 998	91 200 000 151 484 784	103 001 491 103 001 491	
Exacompta 138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100 % 335 925	2 160 000 81 567 002	115 692 905 115 692 905	
Atelier de Fabrication d'Agendas 132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100 % 1 343 700	1 440 000 44 248 273	49 633 434 49 633 434	3 100 000
Clairefontaine Rhodia RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100 %	17 241 498 15 398 449	20 889 921 20 889 921	7 012 500
SCI du Rhin RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100%	1 500 1 481 953	1 524 1 524	

Certaines informations comptables relatives aux filiales ne sont pas fournies en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

Il n'existe aucun engagement envers les sociétés liées.

## Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille

Dénomination sociale	Nombre de titres	% de participation	Valeur nette d'inventaire
Papeteries de Clairefontaine	5 700 000	100 %	103 001 491
Exacompta	135 000	100 %	115 692 905
Ateliers de Fabrication d'Agendas	90 000	100 %	49 633 434
Clairefontaine Rhodia	161 892	100 %	20 889 921
SCI du Rhin	1 000	100 %	1 524
Groupeement Forestier de Vala	2 549	24,17 %	228 970
Coopérative Forestière Lorraine	1	non significatif	178



**Exacompta Clairefontaine S.A.**

**Rapports des commissaires  
aux comptes**

**KPMG AUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
523, avenue André Malraux  
BP 01  
54602 Villers-lès-Nancy Cedex

**SEREC AUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
  
25, rue Charles Fourier  
75640 Paris Cedex 13

**Exacompta Clairefontaine S.A.**

**Rapport général**  
**des Commissaires aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2006  
Exacompta Clairefontaine S.A.  
88480 Etival-Clairefontaine  
*Ce rapport contient 4 pages*

**KPMG AUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
523, avenue André Malraux  
BP 01  
54602 Villers-lès-Nancy Cedex

**SEREC AUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
25, rue Charles Fourier  
75640 Paris Cedex 13

**Exacompta Clairefontaine S.A.**

Siège social : 88480 Etival-Clairefontaine  
Capital social : 4 525 920 €

**Rapport général des commissaires aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2. Justification des appréciations**

En applications des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels;

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, votre société n'a pas mentionné dans son rapport de gestion les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. En conséquence, nous ne pouvons nous prononcer sur la sincérité de ces informations.

**KPMG AUDIT**

**SEREC AUDIT**

*Exacompta Clairefontaine S.A.  
Rapport général  
des commissaires aux comptes*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villers-lès-Nancy et Paris, le 27 avril 2007

KPMG AUDIT  
Département de KPMG S.A.

SEREC AUDIT  
Commissaire aux Comptes

**Christophe BERNARD**  
*Associé*

**Dominique GAYNO**  
*Associé*

**KPMG AUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
523, avenue André Malraux  
BP 01  
54602 Villers-lès-Nancy Cedex

**SEREC AUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
  
25, rue Charles Fourier  
75640 Paris Cedex 13

**Exacompta Clairefontaine S.A.**

**Rapport spécial  
des Commissaires aux Comptes  
sur les conventions et engagements réglementés**

Exercice clos le 31 décembre 2006  
Exacompta Clairefontaine S.A.  
88480 Etival-Clairefontaine  
*Ce rapport contient 4 pages*



**KPMG AUDIT**

Commissaire aux Comptes  
523, avenue André Malraux  
BP 01  
54602 Villers-lès-Nancy Cedex

**SEREC AUDIT**

Commissaire aux Comptes  
25, rue Charles Fourier  
75640 Paris Cedex 13

**Exacompta Clairefontaine S.A.**

Siège social : 88480 Etival-Clairefontaine  
Capital social : 4 525 920 €

**Rapport spécial  
des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

**Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice**

En l'application de l'article L.225-40 du code de commerce nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention :

- Date de l'autorisation : 20 septembre 2006
- Nature et objet : Acquisition de titres de filiales
- Modalités et personnes concernées :

Personnes concernées	Titres concernés	Nombre	Montants en €
Ets Charles NUSSE	AFA	60	28 080
Gilles NUSSE	AFA	360	196 560
Ets Charles NUSSE	Papeteries de Clairefontaine	1	29
AFA	Papeteries de Clairefontaine	1	29
EXACOMPTA	Papeteries de Clairefontaine	1	29
Jean-Marie NUSSE	Papeteries de Clairefontaine	1	29
Guillaume NUSSE	Papeteries de Clairefontaine	1	29
Jean-Olivier ROUSSAT	Papeteries de Clairefontaine	1	29
Ets Charles NUSSE	EXACOMPTA	90	57 960
François NUSSE	EXACOMPTA	108	69 552
Gilles NUSSE	EXACOMPTA	108	69 552
Jean-Marie NUSSE	EXACOMPTA	108	69 552
Monique PRISSARD	EXACOMPTA	108	69 552
Christine NUSSE	EXACOMPTA	108	69 552

Personnes concernées dans les sociétés suivantes:	
AFA	Gilles NUSSE
EXACOMPTA	François NUSSE
Ets Charles NUSSE	Monique PRISSARD Christine NUSSE François NUSSE Gilles NUSSE Jean-Marie NUSSE Charles NUSSE

**Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application des dispositions réglementaires du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

**Convention avec les sociétés du groupe Exacompta Clairefontaine**

- Nature et objet : La société Exacompta Clairefontaine S.A. met à la disposition des sociétés du groupe une assistance administrative, juridique et commerciale.
- Modalités : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, Exacompta Clairefontaine S.A. perçoit de chacune des sociétés du groupe une redevance égale à 0,2 % de sa valeur ajoutée de l'exercice précédent. Au titre de l'exercice 2006, le produit comptabilisé dans les comptes d'Exacompta Clairefontaine s'élève à 355 400 €.

**Convention avec Clairefontaine Rhodia**

- Nature et objet : La société Exacompta Clairefontaine S.A. donne en location à la société Clairefontaine Rhodia un ensemble immobilier d'habitation situé à Mulhouse.
- Modalités : Au titre de cette convention, votre société a enregistré un produit de 23 000 € sur l'exercice.

Villers-lès-Nancy et Paris, le 27 avril 2007

KPMG AUDIT  
Département de KPMG S.A.

SEREC AUDIT  
Commissaire aux Comptes

**Christophe BERNARD**  
*Associé*

**Dominique GAYNO**  
*Associé*

**KPMG AUDIT**

Commissaire aux Comptes  
523, avenue André Malraux  
BP 01  
54602 Villers-lès-Nancy Cedex

**SEREC AUDIT**

Commissaire aux Comptes  
25, rue Charles Fourier  
75640 Paris Cedex 13

**Exacompta Clairefontaine S.A.****Rapport des commissaires aux  
comptes**

Etabli en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235  
du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil  
d'Administration de la société Exacompta Clairefontaine S.A.,  
pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne  
relatives à l'élaboration et au traitement de l'information  
comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2006  
Exacompta Clairefontaine S.A.  
88480 Etival-Clairefontaine  
*Ce rapport contient 3 pages*

**KPMG AUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
523, avenue André Malraux  
BP 01  
54602 Villers-lès-Nancy Cedex

**SEREC AUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
  
25, rue Charles Fourier  
75640 Paris Cedex 13

**Exacompta Clairefontaine S.A.**

Siège social : 88480 Etival-Clairefontaine  
Capital social : 4 525 920 €

**Rapport des commissaires aux comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Exacompta Clairefontaine S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Exacompta Clairefontaine S.A. et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

**KPMG AUDIT**

**SEREC AUDIT**

***Exacompta Clairefontaine S.A.***

*Rapport des commissaires aux comptes*

*établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Exacompta Clairefontaine S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.*

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Villers-lès-Nancy et Paris, le 27 avril 2007

KPMG AUDIT  
Département de KPMG S.A.

SEREC AUDIT  
Commissaire aux Comptes

**Christophe BERNARD**  
*Associé*

**Dominique GAYNO**  
*Associé*

**Groupe Exacompta Clairefontaine**

**Comptes consolidés**

## Bilan consolidé

en K€	31/12/2006	31/12/2005	Notes
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>231 461</b>	<b>232 504</b>	
Immobilisations incorporelles	12 805	13 067	(2.1.4)
Immobilisations incorporelles – goodwill	15 044	15 208	(2.1.4)
Immobilisations corporelles	199 724	200 638	(2.1.5)
Autres actifs financiers	2 879	2 897	(2.1.6)
Impôts différés	1 009	693	(2.4)
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>376 043</b>	<b>382 674</b>	
Stocks	138 367	133 292	(2.2.1)
Créances clients et autres créances	159 840	160 198	(2.2.2)
Acomptes versés	2 847	2 274	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	74 989	86 909	(2.2.3)
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>607 504</b>	<b>615 178</b>	

<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>345 600</b>	<b>344 301</b>	
Capital	4 526	4 526	
Réserves liées au capital	227 173	220 367	
Réserves consolidées	109 695	116 112	
Ecart de conversion	-620	-288	
Résultat - part du groupe	5 261	3 045	
<b>Capitaux propres – part du groupe</b>	<b>346 035</b>	<b>343 762</b>	
Intérêts minoritaires	-435	539	
<b>DETTES NON COURANTES</b>	<b>100 120</b>	<b>98 458</b>	
Dettes portant intérêt (Echéance > 12 mois)	59 304	59 562	(2.6)
Impôts différés	25 914	24 397	(2.4)
Provisions	14 902	14 499	(2.5)
<b>DETTES COURANTES</b>	<b>161 784</b>	<b>172 419</b>	
Dettes fournisseurs	57 732	56 358	
Dettes financières à court terme	53 792	65 022	(2.6)
Fraction à court terme des dettes portant intérêt	34	95	(2.6)
Provisions	1 978	2 001	(2.5)
Autres dettes	48 248	48 943	(2.8)
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>607 504</b>	<b>615 178</b>	



## Compte de résultat consolidé

en K€	31/12/2006	31/12/2005	Notes
Produits des activités ordinaires	506 945	501 351	
- Ventes de produits	499 572	493 963	
- Ventes de services	7 373	7 388	
Autres produits opérationnels	14 280	17 072	
- Reprises d'amortissements	2 285	816	(2.1.4, 2.1.5)
- Subventions	92	100	
- Autres produits	11 903	16 156	
Variation de stocks de produits finis et de travaux en-cours	959	-6 608	(2.2.1)
Production immobilisée	222	129	
Marchandises et matières consommées	237 009	227 390	(2.2.1)
Charges externes	88 166	87 048	
Frais de personnel	139 591	138 667	(2.11)
Impôts et taxes	13 779	13 274	
Dotations aux amortissements	24 180	24 014	(2.1.4, 2.1.5)
Autres charges opérationnelles	10 743	14 159	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL – avant dépréciation des goodwills</b>	<b>8 938</b>	<b>7 392</b>	
Dépréciation des goodwills	776	1 229	(2.1.4)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL – après dépréciation des goodwills</b>	<b>8 162</b>	<b>6 163</b>	
Produits financier	4 583	6 490	
Charges financières	6 942	7 698	
Résultat financier	-2 359	-1 208	(2.12)
Charges d'impôt sur le résultat	797	2 053	(2.4, 2.10)
<b>Résultat après impôts</b>	<b>5 006</b>	<b>2 902</b>	
<b>Résultat net – part des minoritaires</b>	<b>-255</b>	<b>-143</b>	
<b>Résultat net - part du Groupe</b>	<b>5 261</b>	<b>3 045</b>	
Résultat de la période	5 261	3 045	
Nombre d'actions	1 131 480	1 131 480	(2.3)
<b>RESULTAT (de base &amp; dilué) PAR ACTION</b>	<b>4.65</b>	<b>2.69</b>	

## Variation des capitaux propres consolidés

en K€	31/12/2006	31/12/2005
<b>Capitaux propres consolidés à l'ouverture</b>	<b>343 762</b>	<b>346 217</b>
Résultat de l'exercice	5 261	3 045
Écarts de conversion	-608	343
Autres variations – amortissements et provisions	-108	-1 769
Sous total	4 545	1 619
Dividendes hors groupe	-2 272	-4 074
<b>Capitaux propres consolidés à la clôture</b>	<b>346 035</b>	<b>343 762</b>

<b>Intérêts minoritaires à l'ouverture</b>	<b>539</b>	<b>2 206</b>
Résultat des minoritaires	-255	-143
Reclassement de titres vers le Groupe	-719	-1 509
Dividendes		-15
<b>Intérêts minoritaires à la clôture</b>	<b>-435</b>	<b>539</b>

(1) Dont, pour l'exercice 2005, -690 K€ au titre de la première comptabilisation des instruments financiers et -534 K€ au titre de l'annulation de frais de développement.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

La trésorerie d'ouverture et de clôture au tableau des flux de trésorerie se détermine de la manière suivante :

en K€	31/12/2006	31/12/2005	Notes
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif	74 989	86 909	(actif)
Découverts bancaires remboursables à vue	-50 504	- 60 336	(2.6)
Fraction à court terme des dettes portant intérêt	-34	- 95	(passif)
<b>Trésorerie au tableau de variation des flux de trésorerie</b>	<b>24 451</b>	<b>26 478</b>	

## Variation des flux de trésorerie

en K€	31/12/2006	31/12/2005	Notes
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>5 006</b>	<b>2 902</b>	
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• Amortissements et provisions	22 906	26 778	(2.1.4 à 2.1.6, 2.5) (2.4)
• Variation des impôts différés	1 516	479	
• Plus values de cession, nettes d'impôt	-451	-438	
• Autres	-1 723	-1 740	
<i>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</i>	<i>27 254</i>	<i>27 981</i>	
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-8 791	11 763	Bilan
• Variation liée à l'impôt sur les bénéfices	8 951	-16 059	
• Impôt sur les bénéfices décaissé	-5 086	6 905	
<b>(1) Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>22 328</b>	<b>30 590</b>	
• Acquisition d'immobilisations	-26 530	-42 285	(2.1.4 à 2.1.6)
• Cession d'immobilisations	6 767	11 625	
• Incidence des variations de périmètre - acquisitions	-664	-3 436	
• Incidence des variations de périmètre - cessions	0	0	
<b>(2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-20 427</b>	<b>-34 096</b>	
• Dividendes versés	-10 904	-18 751	(Variation des capitaux propres)
• Dividendes reçus	8 632	14 164	
• Augmentation de capital			
• Emission d'emprunts	6 651	9 993	
• Remboursement d'emprunts	-5 590	-4 814	
• Intérêts payés	-4 503	-5 179	
• Intérêts reçus	1 786	2 524	
<b>(3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-3 928</b>	<b>-2 063</b>	
<b>(1+2+3) Total des flux de trésorerie</b>	<b>-2 027</b>	<b>-5 569</b>	
Trésorerie d'ouverture	26 478	32 047	
Trésorerie de clôture	24 451	26 478	
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-2 027</b>	<b>-5 569</b>	

## **Présentation des états financiers consolidés**

### 1- Principes généraux – déclaration de conformité

Les comptes consolidés du Groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés du Groupe Exacompta Clairefontaine ont été arrêtés par le conseil d'administration du 29 mars 2007. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

### 2- Adoption des normes internationales

Le Groupe Exacompta Clairefontaine a fait le choix d'appliquer les normes IAS 32 et 39 sur les instruments financiers à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 sans présentation comparative. Ce choix d'application est conforme à la norme IFRS 1.

Le Groupe a choisi de ne pas anticiper l'application des normes IFRS qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

L'IASB, au cours de sa réunion des 23 et 24 juin 2005, a retiré l'interprétation IFRIC 3 relative au traitement comptable des droits d'émission des gaz à effet de serre. En conséquence, le traitement comptable appliqué est décrit dans la note 9. Ce traitement est provisoire dans l'attente d'une position définitive de l'IASB.

### 3- Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période, ainsi que sur les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme à l'ensemble des entités du Groupe Exacompta Clairefontaine.

#### 4- Consolidation des filiales et des entreprises associées

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, Exacompta Clairefontaine, ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée et jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Les soldes de bilan, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe. Les pertes latentes sont éliminées de la même manière, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

#### 5- Monnaies étrangères

Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel elle opère. Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés en Euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la société Exacompta Clairefontaine et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés au résultat financier selon le cas en produits ou en charges.

Pour chaque entité individuelle exerçant son activité à l'étranger, les actifs et les passifs sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice, ce qui représente une approximation suffisante des cours aux dates de transaction, en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en écart de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

## 6- Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement.

Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant des évaluations successives à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat.

La juste valeur des swaps, cap et floor de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier les instruments à la date de clôture.

Le Groupe ayant fait le choix d'appliquer les normes relatives aux instruments financiers (IAS 32 et 39) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 sans présentation comparative, la première comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers dérivés a été portée en réserves de consolidation dans les comptes du 31 décembre 2005.

## 7- Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. Le coût de l'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis et des passifs encourus à la date de prise de contrôle de l'entité.

Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif, et évalué initialement à son coût, correspondant à l'excédant du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Si la part d'intérêts de l'acquéreur excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Un regroupement d'entreprises impliquant des entités sous contrôle commun est un regroupement dans lequel la totalité des entités ou des activités se regroupant sont contrôlées in fine par la même partie, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas temporaire.

En l'absence de dispositions spécifiques dans les normes, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode de la valeur comptable à l'ensemble des opérations impliquant les entités sous contrôle commun.

## 8- Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions détenus par le Groupe sont destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives. Le Groupe ne détient pas de bien immobilier significatif entrant dans la catégorie des immeubles de placement.

Les installations industrielles et autres équipements sont des actifs détenus dans le cadre des activités de production ou de fourniture de biens et services. Conformément à l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de ne pas réévaluer à leur juste valeur les immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture, mais d'appliquer la méthode du coût historique amorti.

L'ensemble des immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire est inscrit au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont des actifs destinés à la production comptabilisés au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisation corporelle distincte. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les actifs correspondants sont comptabilisés dans les immobilisations à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimums au titre de la location diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur, en contrepartie d'une dette financière. Les paiements minimaux au titre de ces contrats sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location financement, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette financière restant due au passif.

Ces actifs loués sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, sur la même base que les actifs détenus.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire et aucune valeur résiduelle n'est retenue. Il est déterminé en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle sur les bases suivantes et par an :

- Terrains	non amortis
- Constructions	25 à 40 ans
- Agencements et aménagements	10 à 20 ans
- Installations techniques et équipements	10 à 20 ans
- Autres matériels de bureau et informatique	3 à 10 ans

La durée d'utilité des principales immobilisations corporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, la modification de la durée d'utilité est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

## 9- Immobilisations incorporelles

### Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation générée en interne si certaines conditions sont démontrées et notamment que des avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe. Lorsque les principes pour la comptabilisation à l'actif de dépenses de développement ne sont pas satisfaits, elles sont comptabilisées en charges dans l'exercice duquel elles sont encourues.

L'examen des coûts exposés a conduit le Groupe à ne pas activer de dépenses de développement.

### Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les filiales papetières du Groupe exercent une activité soumise à la réglementation de l'ordonnance n°2004-330 du 15 avril 2004 portant transposition en droit français, dans le code de l'environnement, de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un système d'échange de quotas de gaz à effet de serre, adoptée le 13 octobre 2003.

Le traitement comptable retenu, en l'absence de norme IFRS spécifique ou d'interprétation IFRIC est issu de la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre dans les comptes individuels.

Un quota est une unité de compte représentative de l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone faisant l'objet d'un titre émis par l'Etat, valable pour une durée spécifiée.

L'Etat alloue aux exploitants, pour chaque installation autorisée, un certain nombre de quotas.

La quantité totale de dioxyde de carbone émise par chaque installation au cours d'une année civile est mesurée ou calculée et exprimée en tonnes de dioxyde de carbone.

L'exploitant est tenu de restituer chaque année à l'Etat un nombre de quotas égal au total de ses émissions au cours de l'année civile écoulée.

L'Etat procède à l'allocation des quotas pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, puis par périodes de 5 ans, dans le cadre d'un plan national d'allocation des quotas. Les quotas émis par l'Etat sont alloués à titre gratuit pour la première période triennale débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les quotas sont des biens meubles exclusivement matérialisés par une inscription au compte de leur propriétaire dans le registre national français. Ils sont négociables, transmissibles par virement de compte à compte et confèrent des droits identiques à leurs détenteurs.

Bien que n'augmentant pas directement les avantages économiques futurs se rattachant à un actif existant, les quotas d'émission sont nécessaires pour que les filiales puissent obtenir les avantages économiques futurs de leurs autres actifs. Ils sont donc comptabilisés à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle.

L'obligation de restitution à l'Etat des émissions de gaz constatées au cours de la période donne lieu à la constatation d'un passif par la contrepartie d'une charge.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés à la valeur constatée sur le marché d'échange à la date de leur réception, majoré le cas échéant de la valeur des quotas acquis sur le marché.

Le passif correspondant aux quotas d'émission à restituer est évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas alloués, majoré le cas échéant de la valeur des quotas acquis sur le marché.

Dans le cas où la valeur des quotas à l'actif est supérieure à la valeur des quotas à restituer, un test de dépréciation est effectué consistant à comparer la valeur comptable à la valeur sur le marché d'échange à la clôture de l'exercice.

### Goodwills

Les goodwills résultent de l'acquisition des filiales.

S'agissant des acquisitions d'entreprises ayant eu lieu après le 1<sup>er</sup> janvier 2003, le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets diminués des passifs éventuels identifiables.



Pour les acquisitions antérieures à cette date, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie faisant l'objet d'un test de dépréciation annuel, ainsi qu'à chaque arrêté s'il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée.

Les unités génératrices de trésorerie ont été déterminées au niveau des entités porteuses de goodwill. Ces unités génératrices de trésorerie sont largement indépendantes du Groupe consolidé, et leur taille est inférieure aux secteurs d'activités tels que définis par la norme IAS 14 « Information sectorielle ».

Chaque année des tests de valeur sont réalisés sur l'ensemble des goodwills selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie puis aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Une perte de valeur pour un goodwill est comptabilisée au compte de résultat et n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

### Marques

Les marques sont inscrites en tant qu'actifs incorporels et comptabilisées à leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition. Elles ne sont pas amorties, leur durée d'utilité étant estimée indéfinie, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ainsi qu'à chaque arrêté s'il existe un indice de perte de valeur. La valeur recouvrable est déterminée par un tiers externe au Groupe.

Les dépenses portant sur des marques générées en interne sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

### Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée sur les bases suivantes et par an :

- |  |            |
|--|------------|
| - Brevets, licences et logiciels       | 3 à 8 ans  |
| - Autres immobilisations incorporelles | 5 à 10 ans |

## 10- Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill et marques)

A chaque clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer la perte de valeur éventuelle. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée suivant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Si la valeur recouvrable est estimée comme étant inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est immédiatement enregistrée dans les charges au compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée pour un actif lors d'un exercice antérieur peut être reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

## 11- Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

## 12- Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût comprend les coûts directs de matière première et les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

## 13- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements sont convertibles en un montant de trésorerie connu sous un délai maximal de mobilisation de un mois et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

## 14- Dettes portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation, ils sont évalués au coût amorti. Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

## 15- Avantages du personnel

### Régimes à cotisations définies

Les paiements à un régime à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'elles sont encourues.

### Provisions pour indemnités de départ en retraite

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie, corrigé du taux d'inflation. Les calculs sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées. L'ensemble des écarts actuariels est comptabilisé immédiatement en charges de la période.

## 16- Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque l'opération a été approuvée par le Groupe et a fait l'objet d'une communication.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

## 17- Produits

### Produits des activités ordinaires

Les ventes de produits et de services sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales et des taxes relatives aux ventes.

Les ventes de biens sont comptabilisées dans le compte de résultat lors de la livraison des biens et du transfert de la propriété à l'acheteur qui en supporte les risques et les avantages.

Les produits provenant des prestations de service sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture, évalué par référence aux travaux effectués.

#### Subventions publiques

Les subventions publiques qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en tant que produits dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues.

Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont déduites de cet actif pour constituer son coût de revient.

La subvention est comptabilisée en produits sur la durée d'utilité de l'actif amortissable par l'intermédiaire d'une réduction de la charge d'amortissement.

### 18- Charges

#### Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre d'un contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Les avantages reçus ou à recevoir pour le locataire sont comptabilisés en résultat selon la même règle d'étalement sur la durée du contrat.

#### Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts et les passifs de trésorerie, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments financiers qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

### 19- Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement ;
- La comptabilisation initiale (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'un actif ou d'un passif qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

## 20- Information sectorielle

Basée sur l'organisation interne du Groupe, l'information sectorielle de premier niveau est présentée par pôle de métier et l'information sectorielle de second niveau par zone géographique.

Les activités principales par pôle de métier sont les suivantes :

- Papier : production, finition et mise en format de papier
- Transformation : façonnage d'articles de papeterie, de bureau et de classement

Les opérations entre les différents pôles de métier sont réalisées à des conditions de marché.

L'information sectorielle par zone géographique est ventilée pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle et pour les autres informations par zone d'implantation des sociétés consolidées.

## Notes annexes aux comptes consolidés

### 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés sont consolidées au 31 décembre 2006 suivant la méthode de l'intégration globale (I.G.).

Nom	Adresse	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	N° de SIREN
EXACOMPTA CLAIREFONTAINE	88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE			Société mère	505 780 296
A.B.L.	132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	622 033 124
A.F.A.	132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	582 090 452
EDITIONS BELEM	153, rue de Rome 75017 PARIS	60	60	I.G.	450 671 565
BRAUSE Produktion	Heckenkamp 30 D – 58640 ISERLOHN	100	100	I.G.	
BRAUSE GmbH	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
BRAUSE Vermögens.	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
CARTOREL	358, Avenue de Paris 79025 NIORT	100	100	I.G.	025 770 470
CFR Ile Napoléon	RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100	100	I.G.	439 721 697
CHÂTELLES TRANSFORMATION	Route des Châtelles 88110 RAON L'ETAPE	100	100	I.G.	492 300 561
PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE	88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE	100	100	I.G.	402 965 297
CLAIREFONTAINE RHODIA	RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100	100	I.G.	339 956 781
CLAIRCELL	ZI – rue de Chartres 28160 BROU	100	100	I.G.	432 357 358
CLAIR MAROC	3, rue Kassar Maarif 20100 MAARIF – CASABLANCA	61,54	61,54	I.G.	
EXACLAI POLSKA	Ul lesnà 23 – Kotowice PL – 55-011 SIECHNICE	100	100	I.G.	
COGIR	10, rue Beaugard 37110 CHATEAU RENAULT	100	100	I.G.	885 783 159

REGISTRES LE DAUPHIN	27, rue Georges Sand 38500 VOIRON	100	100	I.G.	055 500 953
DECOPATCH	5, Chemin du Plateau – ZA Techild 69570 DARDILLY	100	100	I.G.	400 210 449
EVERBAL	2, Route d'Avaux 02190 EVERGNICOURT	100	100	I.G.	542 091 194
EXACLAIR BARCELONE	E – 08110 MONTCADA Y REIXAC	100	100	I.G.	
EXACLAIR BRUXELLES	249, Boulevard de l'Humanité B – 1620 DROGENBOS	100	100	I.G.	
EXACOMPTA	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	702 047 564
EXACLAIR IRLANDE	9, Cedar Drive – Millfarm DUNBOYNE	100	100	I.G.	
EXACLAIR NEW YORK	143 west, 29th street USA – NEW YORK	100	100	I.G.	
FACIMPRIM	15, rue des Ecluses Saint Martin 75020 PARIS	100	100	I.G.	702 027 665
FLAMBO	18, rue des Remparts 28210 NOGENT LE ROI	100	100	I.G.	333 005 072
GRAFOCARTE	125, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	342 163 532
IMPRIMERIE GIRAULT MORIN	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	312 058 100
INTERVAL EDITIONS	3, rue Fortia 13001 MARSEILLE	100	100	I.G.	438 399 685
KERLUDE	Pen A Hoat 22780 LOGUIVY PLOUGRAS	100	100	I.G.	437 350 416
KOHLER	D – 51149 KOLN	100	100	I.G.	
LALO	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	572 016 814
CALENDRIERS LAVIGNE	125, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	652 000 498
LUDAPI	6, rue de la Peltière – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	99,80	99,80	I.G.	422 281 626
MAILDOR PRODUCTION	Zone Industrielle 76220 GOURNAY EN BRAY	100	100	I.G.	562 078 519
MAKANE BOUSKOURA	ZI Ouled Saleh – lot I 320 20180 BOUSKOURA	100	100	I.G.	
PAPETERIE DE MANDEURE	14, rue de la Papeterie 25350 MANDEURE	100	100	I.G.	339 310 807
MANUCLASS	ZI d'Etriché 49500 SEGRE	100	100	I.G.	318 110 665

PELISSIER MI	ZI – rue de Chartres 28160 BROU	100	100	I.G.	490 846 763
EDITIONS QUO VADIS	14, rue du Nouveau Bêle 44470 CARQUEFOU	100	100	I.G.	054 807 748
QUO VADIS International Ltd	1055, rue Begin – Ville Saint Laurent QUEBEC H4R 1V8	100	100	I.G.	
QUO VADIS Italia Srl	19 via Roberto Lepetit I – 20124 MILANO	100	100	I.G.	
QUO VADIS Japon Co Ltd	Sangenjaya Combox 4F 1–32–3 Kamjuma Setagaya-Ku, TOKYO	100	100	I.G.	
QUO VADIS Polonia Spzoo	Ul Oeniadeckich 18 60–773 POZNAN	100	100	I.G.	
QUO VADIS Editions Inc	120, Elmview Avenue HAMBURG, NY 14075–3770	100	100	I.G.	
IMPRIMERIE RAYNARD	6, rue de la Peltière – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	100	100	I.G.	659 200 786
CLAIREFONTAINE RHODIA Ltd	Crest House 7 Highfield Road Edgbaston BIRMINGHAM	100	100	I.G.	
RODECO	D – 51149 KOLN	100	100	I.G.	
ROLFAX	ZI route de Montdidier 60120 BRETEUIL	100	100	I.G.	432 030 088
SCHUT	Kabeljauw 2 NL – 6866 HEELSUM	100	100	I.G.	
SCI DE PEN HOAT	Pen A Hoat 22780 LOGUIVY PLOUGRAS	100	100	I.G.	429 748 619
SCI DU RHIN	RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100	100	I.G.	393 250 477
SILL	Rue du Moulin 62570 WIZERNES	100	100	I.G.	085 650 141
SOFAC	125, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	332 346 444
PAPETERIE VERILHAC FRERES	Lieudit Noyer Chut SECHILLENNE 38220 VIZILLE	100	100	I.G.	054 504 410

Mouvements affectant le périmètre de consolidation :

Entrées (créations)	Sorties (fusions)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CHÂTELLES TRANSFORMATION</li> <li>• MAKANE BOUSKOURA</li> <li>• PELISSIER MI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• JOWA</li> <li>• LES IMPRESSIONS OFFSET</li> <li>• OBOLDING</li> </ul>

Les mouvements de périmètre ont un impact non significatif sur les comptes consolidés.



## **2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES**

### **2.1 Actifs non courants**

#### **2.1.1 Immobilisations incorporelles**

Dans le poste « concessions, brevets, licences » figurent

- des marques pour un montant global de 8 409 K€
- des droits d'émission de gaz à effet de serre qui s'élèvent à 1 812 K€ à la clôture

#### *Marques*

Les tests de dépréciation des marques sont réalisés par un expert indépendant. Ils sont effectués sur la base des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux de 8 %.

Une perte de valeur de 546 K€ a été enregistrée dans les comptes de l'exercice.

#### *Goodwills*

Les goodwills enregistrés concernent 8 filiales au 31 décembre 2006.

Les flux de trésorerie futurs sont déterminés sur une durée moyenne de 5 ans. Ils sont actualisés au taux de 6 % et tiennent compte d'une valeur terminale.

Une dépréciation de 776 K€ a été enregistrée sur deux goodwills dans les comptes de l'exercice.

L'information sectorielle exposée au paragraphe 2.14 présente la répartition des goodwills par secteurs d'activités et géographiques.

#### **2.1.2 Immobilisations corporelles**

Le groupe a procédé à un examen de l'ensemble de ses immobilisations corporelles afin d'identifier d'une part les immobilisations pouvant faire l'objet d'une décomposition, et d'autre part d'apprécier les durées probables d'utilisation de l'ensemble des actifs corporels.

## Contrats de location financement agrégés dans les tableaux correspondants

en K€	31/12/2006	31/12/2005
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 182</b>	<b>18 182</b>
Terrains	76	76
Constructions	7 261	7 261
Installations techniques, mat et outillages industriels	10 845	10 845
<b>Amortissements</b>	<b>9 227</b>	<b>8 214</b>
Cumulés à l'ouverture	8 214	7 633
Dotation de la période	1 013	918
Autres variations		-337
<b>Emprunts</b>	<b>2 032</b>	<b>2 713</b>

### 2.1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés ainsi que les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'acquisition. Leur évaluation en fin d'exercice tient compte de leur valeur d'utilité et de leur actif net comptable.

### 2.1.4 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2006, en K€	Goodwills	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	17 553	16 733	4 175	38 461
Acquisitions	1 010	3 383	803	5 196
Cessions	-53	-798	-7	-858
Variations de périmètre				
Ecart de conversion		-9	-28	-37
Transferts et autres mouvements	-342	1 018	-3 605	-2 929
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>18 168</b>	<b>20 327</b>	<b>1 338</b>	<b>39 833</b>
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	2 345	4 974	2 868	10 187
Acquisitions / cessions		-722	-28	-750
Variations de périmètre				
Amortissements et dépréciations	776	1 707	115	2 598
Reprises			-15	-15
Ecart de conversion		-8	-26	-34
Transferts et autres mouvements	3	2 103	-2 108	-2
<b>Amortissements et dépréciations à la clôture</b>	<b>3 124</b>	<b>8 054</b>	<b>806</b>	<b>11 984</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>15 208</b>	<b>11 759</b>	<b>1 307</b>	<b>28 274</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>15 044</b>	<b>12 273</b>	<b>532</b>	<b>27 849</b>

Au 31 décembre 2005, en K€	Goodwills	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	14 117	14 551	4 030	32 698
Acquisitions	3 436	3 087	1 152	7 675
Cessions		-1 062	-493	-1 555
Variations de périmètre		91	38	129
Ecart de conversion		13	35	48
Transferts et autres mouvements		53	-587	-534
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>17 553</b>	<b>16 733</b>	<b>4 175</b>	<b>38 461</b>
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	928	4 850	2 647	8 425
Acquisitions / cessions		-474	-354	-828
Variations de périmètre		81	34	115
Amortissements et dépréciations	1 417	504	508	2 429
Reprises				
Ecart de conversion		13	33	46
Transferts et autres mouvements				
<b>Amortissements et dépréciations à la clôture</b>	<b>2 345</b>	<b>4 974</b>	<b>2 868</b>	<b>10 187</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>13 189</b>	<b>9 701</b>	<b>1 383</b>	<b>24 273</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>15 208</b>	<b>11 759</b>	<b>1 307</b>	<b>28 274</b>

### 2.1.5 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2006, en K€	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos corporelles en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	98 688	295 027	29 472	7 957	431 144
Acquisitions	4 096	13 259	1 336	2 289	20 980
Cessions	-424	-6 235	-1 232	-332	-8 223
Variations de périmètre					
Ecart de conversion	-357	-229	-74		-660
Transferts et autres mouvements	1 303	2 330	-1 073	-4 679	-2 119
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>103 306</b>	<b>304 152</b>	<b>28 429</b>	<b>5 235</b>	<b>441 122</b>
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	41 205	168 631	20 057	613	230 506
Cessions	-276	-5 747	-1 205		-7 228
Variations de périmètre					
Amortissements	4 095	16 453	1 810		22 358
Dépréciations					
Reprises	-144	-1 327	-99	-297	-1 867
Ecart de conversion	-103	-201	-64		-368
Transferts et autres mouvements	-486	-1 045	-460	-12	-2 003
<b>Amortissements et dépréciations à la clôture</b>	<b>44 291</b>	<b>176 764</b>	<b>20 039</b>	<b>304</b>	<b>241 398</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>57 483</b>	<b>126 396</b>	<b>9 415</b>	<b>7 344</b>	<b>200 638</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>59 015</b>	<b>127 388</b>	<b>8 390</b>	<b>4 931</b>	<b>199 724</b>

Au 31 décembre 2005, en K€	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos corporelles en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	92 017	273 964	28 474	15 162	409 617
Acquisitions	5 148	20 729	1 785	7 086	34 748
Cessions	-7 926	-11 366	-982		-20 274
Variations de périmètre	1 857	3 675	335	152	6 019
Ecart de conversion	404	347	106		857
Transferts et autres mouvements	7 188	7 678	-246	-14 443	177
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>98 688</b>	<b>295 027</b>	<b>29 472</b>	<b>7 957</b>	<b>431 144</b>
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	40 821	154 923	18 707	12	214 463
Cessions	-4 080	-9 707	-933		-14 720
Variations de périmètre	690	2 317	120	412	3 539
Amortissements	3 609	16 400	2 073		22 082
Dépréciations		323		601	924
Reprises		-404		-412	-816
Ecart de conversion	165	264	90		519
Transferts et autres mouvements		4 515			4 515
<b>Amortissements et dépréciations à la clôture</b>	<b>41 205</b>	<b>168 631</b>	<b>20 057</b>	<b>613</b>	<b>230 506</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>51 196</b>	<b>119 041</b>	<b>9 767</b>	<b>15 150</b>	<b>195 154</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>57 483</b>	<b>126 396</b>	<b>9 415</b>	<b>7 344</b>	<b>200 638</b>

## 2.1.6 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2006, en K€	Participations non consolidées	Créances rattachées aux participations	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 222	1 009	2 517	4 748
Acquisitions	422	323	281	1 026
Cessions			-23	-23
Variations de périmètre				
Ecart de conversion			-8	-8
Transferts et autres mouvements	-80	-1 096	-394	-1570
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 564</b>	<b>236</b>	<b>2 373</b>	<b>4 173</b>
Dépréciations à l'ouverture	1 046	663	142	1 851
Acquisitions / cessions				
Variations de périmètre				
Dépréciations	305		7	312
Reprises	-80	-650	-139	-869
Ecart de conversion				
Transferts et autres mouvements				
<b>Dépréciations à la clôture</b>	<b>1 271</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>1 294</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>176</b>	<b>346</b>	<b>2 375</b>	<b>2 897</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>293</b>	<b>223</b>	<b>2 363</b>	<b>2 879</b>

Au 31 décembre 2005, en K€	Participations non consolidées	Créances rattachées aux participations	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	4 556	303	2 965	7 824
Acquisitions	13	826	112	951
Cessions		-120	-605	-725
Variations de périmètre	-3 400		98	-3 302
Ecart de conversion				
Transferts et autres mouvements	53		-53	
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 222</b>	<b>1 009</b>	<b>2 517</b>	<b>4 748</b>
Dépréciations à l'ouverture	836	13	202	1 051
Acquisitions / cessions				
Variations de périmètre				
Dépréciations	157	650		807
Reprises			-7	-7
Ecart de conversion				
Transferts et autres mouvements	53		-53	
<b>Dépréciations à la clôture</b>	<b>1 046</b>	<b>663</b>	<b>142</b>	<b>1 851</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>3 720</b>	<b>290</b>	<b>2 763</b>	<b>6 773</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>176</b>	<b>346</b>	<b>2 375</b>	<b>2 897</b>

### 2.1.7 Tableau des échéances des autres actifs financiers

Au 31 décembre 2006, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Créances rattachées à des participations	43	86	107	236
Autres immobilisations financières	948	320	1 105	2 373
<b>Immobilisations et créances financières</b>	<b>991</b>	<b>406</b>	<b>1 212</b>	<b>2 609</b>

Au 31 décembre 2005, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Créances rattachées à des participations	933	76		1 009
Autres immobilisations financières	532	634	1 351	2 517
<b>Immobilisations et créances financières</b>	<b>1 465</b>	<b>710</b>	<b>1 351</b>	<b>3 526</b>

## 2.2 Actifs courants

### 2.2.1 Stocks par nature

Au 31 décembre 2006, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	51 332	8 799	84 419	144 550
Variation	2 085	3 039	161	5 285
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>53 417</b>	<b>11 838</b>	<b>84 580</b>	<b>149 835</b>
Dépréciations à l'ouverture	3 192	129	7 937	11 258
Dotations	3 091	127	7 703	10 921
Reprises	-2 927	-105	-7 715	-10 747
Ecarts de conversion et autres mouvements	36			36
<b>Dépréciations à la clôture</b>	<b>3 392</b>	<b>151</b>	<b>7 925</b>	<b>11 468</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>48 140</b>	<b>8 670</b>	<b>76 482</b>	<b>133 292</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>50 025</b>	<b>11 687</b>	<b>76 655</b>	<b>138 367</b>

Au 31 décembre 2005, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	51 412	10 815	84 495	146 722
Variation	-80	-2 016	-76	-2 172
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>51 332</b>	<b>8 799</b>	<b>84 419</b>	<b>144 550</b>
Dépréciations à l'ouverture	2 657	27	4 296	6 980
Dotations	2 901	128	7 829	10 858
Reprises	-2 413	-53	-4 223	-6 689
Ecarts de conversion et autres mouvements	47	27	35	109
<b>Dépréciations à la clôture</b>	<b>3 192</b>	<b>129</b>	<b>7 937</b>	<b>11 258</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>48 755</b>	<b>10 788</b>	<b>80 199</b>	<b>139 742</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>48 140</b>	<b>8 670</b>	<b>76 482</b>	<b>133 292</b>

### 2.2.2 Dépréciation des autres actifs courants

en K€	Dépréciations à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres variations	Dépréciations à la clôture
Créances clients	2 850	1 769	1 168	-5	3 446
Autres créances	361		275	133	219
<b>Total</b>	<b>3 211</b>	<b>1 769</b>	<b>1 443</b>	<b>128</b>	<b>3 665</b>

## Tableau des échéances des créances clients et autres créances

en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Clients et comptes rattachés	139 990	289		140 279
Créances fiscales et sociales	14 266	2 754		17 020
Comptes courants débiteurs	268			268
Débiteurs divers	2 556			2 556
Instruments financiers dérivés	499			499
Charges constatées d'avance	2 883			2 883
<b>Actifs courants</b>	<b>160 462</b>	<b>3 043</b>		<b>163 505</b>
Dépréciation				3 665
<b>Créances clients et autres créances au bilan</b>				<b>159 840</b>

### 2.2.3 Valeurs mobilières de placement

La valeur au bilan des valeurs mobilières de placement, soit 46 217 K€, correspond à la valeur de marché au 31 décembre 2006.

## 2.3 **Capitaux propres**

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions de 4 Euros, soit 4 525 920 €.

Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Les ETABLISSEMENTS CHARLES NUSSE détiennent 80,46 % du capital.

## 2.4 **Impôts différés**

Les principaux retraitements source d'imposition différée concernent les provisions réglementées, les crédits baux, les subventions publiques, les marques, les profits internes sur stocks et des provisions.

La variation des impôts différés au bilan s'élève à 1 201 K€ (augmentation de l'impôt différé passif net). La variation de l'impôt différé enregistrée au compte de résultat s'élève à 1 231 K€ (charge d'impôt différé).

La preuve d'impôt est présentée au paragraphe 2.10.

## Tableau de variation des impôts différés

en K€	A la clôture	A l'ouverture	Variation
Impôts différés actifs	1 009	693	316
Impôts différés passifs	25 914	24 397	1 517
<b>Impôt différé net</b>	<b>24 905</b>	<b>23 704</b>	<b>1 201</b>

## 2.5 Provisions

Les provisions se répartissent de la manière suivante :

en K€	Provisions à l'ouverture	Dotations	Reprises	Provisions non utilisées	Autres variations	Provisions à la clôture
Provisions pour pensions et obligations similaires	12 299	1 290	803	316	232	12 702
Autres provisions non courantes	2 200	200	200			2 200
<b>Provisions non courantes</b>	<b>14 499</b>	<b>1 490</b>	<b>1 003</b>	<b>316</b>	<b>232</b>	<b>14 902</b>
Provisions pour risques	1 210	1 162	366	357	1	1 650
Autres provisions pour charges	791	148	330	41	-240	328
<b>Provisions courantes</b>	<b>2 001</b>	<b>1 310</b>	<b>696</b>	<b>398</b>	<b>-239</b>	<b>1 978</b>

Les autres provisions non courantes sont affectées à une restructuration mise en œuvre dans une filiale.

Les provisions pour pensions et obligations similaires comprennent essentiellement les provisions pour indemnités de départ en retraite calculées, charges sociales incluses, prenant en compte les paramètres suivants :

- probabilité de prise de retraite dans l'entreprise, turnover, mortalité
- évolution des salaires
- actualisation du montant obtenu au taux de 2,584 %.

Les montants versés à des organismes d'assurance sont déduits de la provision.



## 2.6 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

### Tableau des échéances des dettes

en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Emprunts auprès des Ets de Crédit	668	1 245	34 969	36 882
Dettes financières diverses	451	2 147	608	3 206
Dettes financières locations-financements	697	1 209	126	2 032
Concours bancaires	50 503			50 503
<b>Sous total</b>	<b>52 319</b>	<b>4 601</b>	<b>35 703</b>	<b>92 623</b>
C/C créditeurs	1 473		19 000	20 473
Intérêts courus	34			34
<b>Total</b>	<b>53 826</b>	<b>4 601</b>	<b>54 703</b>	<b>113 130</b>

- Dont dettes courantes 53 826 K€
- Dont dettes non courantes 59 304 K€

Les dettes financières souscrites auprès des établissements de crédit au 31 décembre 2006 sont intégralement libellées en euros et portent intérêt selon des taux variables. Les opérations à moyen et long terme sont indexées sur l'Euribor 3 mois augmenté d'une marge comprise entre 0,2 % et 0,4 %. Les opérations à court terme sont indexées sur l'Euribor 1 mois augmenté d'une marge comprise entre 0,1 % et 0,2 %.

## 2.7 Programmes d'émissions & instruments financiers

### Billets de trésorerie

Les billets de trésorerie émis par Exacompta Clairefontaine ont une échéance fixe et une durée au maximum de 365 jours. Ces billets de trésorerie font l'objet d'une rémunération à taux fixe, déterminée au moment de l'émission. Le plafond de l'encours s'élève à 125 000 K€ pour un montant utilisé de 41 600 K€ à la clôture, montant enregistré dans le poste « Dettes financières à court terme ».

### Ligne de tirage

Elle est négociée auprès de plusieurs banques pour un montant maximal de 105 000 K€. L'échéance est comprise entre 1 et 3 ans. Cette ligne de tirage a été utilisée à hauteur de 34 900 K€ à la clôture, montant enregistré dans le poste « Dettes portant intérêt – Echéance > 12 mois ».

### Instruments financiers

Le groupe utilise des produits dérivés principalement à des fins de couverture contre les risques de taux. Quant aux opérations relatives à la couverture contre les risques de change, elles sont non significatives.

La variation de juste valeur comptabilisée dans les produits de l'exercice s'élève à 988 K€.

### Risques de taux d'intérêts

Afin de se protéger contre les variations de taux d'intérêts, le groupe a mis en place des couvertures sous forme de contrats d'échange de taux, de SWAP, de CAP, de FLOOR. Les types d'instruments qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus sont déterminés par la direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement.

### Portefeuille d'instruments financiers

Maturité résiduelle en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Swaps de taux	8 654	28 967	5 987	43 608
Achats de Cap	250	14 937		15 187
Ventes de Floor	125	7 469		7 594
<b>Total</b>	<b>9 029</b>	<b>51 373</b>	<b>5 987</b>	<b>66 389</b>

## 2.8 Autres dettes courantes

en K€	31/12/2006	31/12/2005
Avances et acomptes reçus	249	223
Dettes fiscales et sociales	36 849	37 391
Fournisseurs d'immobilisations	1 730	2 245
Dettes diverses	9 196	8 387
Instruments financiers dérivés		491
Produits constatés d'avance	224	206
<b>Total</b>	<b>48 248</b>	<b>48 943</b>

## 2.9 Engagements hors bilan

Les engagements relatifs aux droits d'émission de gaz à effet de serre sont issus des attributions et des restitutions de quotas sur la première période d'allocation. Les engagements reçus au 31 décembre 2006 correspondent à la valeur des quotas à recevoir couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007.

en K€	31/12/2006	31/12/2005
<i>Droits d'émission de gaz à effet de serre</i>		
• Engagements donnés - restitution	1 733	2 199
• Engagements reçus - allocation	999	6 532

## 2.10 Impôt sur les bénéfices – Preuve d'impôt

en K€	31/12/2006	31/12/2005
Résultat de l'ensemble consolidé	5 782	4 131
Impôts sur les bénéfices	-434	515
Impôts différés	1 231	1 538
<b>Base fiscale consolidée</b>	<b>6 579</b>	<b>6 184</b>
Taux d'impôt en vigueur Sté mère	33.33 %	33.83 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>2 193</b>	<b>2 092</b>
Report en arrière des déficits	-930	-1 207
Résultats déficitaires des sociétés fiscalement non intégrées	212	749
Actifs d'impôts non retenus sur les sociétés étrangères	330	1 072
Différences de taux d'imposition	74	88
Décalage d'imposition	- 1 087	-698
Autres impacts	5	-44
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>797</b>	<b>2 053</b>

Impôts sur les bénéfices	-434	515
Impôts différés	1 231	1 538
<b>Charge d'impôt dans les comptes consolidés à la clôture</b>	<b>797</b>	<b>2 053</b>

## 2.11 Effectif du groupe et avantages au personnel

Effectif moyen	31/12/2006	31/12/2005
Cadres	443	415
Employés	735	732
Ouvriers et autres salariés	2 117	2 176
<b>Total</b>	<b>3 295</b>	<b>3 323</b>

Le montant des charges comptabilisées au titre des régimes à cotisations définies s'élève à 39 482 K€.

## 2.12 Produits et charges financiers

en K€	31/12/2006	31/12/2005
Participations & produits des autres immos financières	36	15
Revenus des autres créances et VMP	1 786	2 524
Autres produits financiers	1 237	1 008
Reprises sur provisions et dépréciations	634	435
Différences de change	609	1 621
Produits nets sur cession de VMP	281	887
<b>Total des produits financiers</b>	<b>4 583</b>	<b>6 490</b>
Dotation aux provisions et dépréciations	816	977
Intérêts et charges financiers	4 409	5 062
Frais financiers sur locations-financements	94	117
Différences de change	1 204	952
Charges nettes sur cession de VMP		1
Autres charges financières	419	589
<b>Total des charges financières</b>	<b>6 942</b>	<b>7 698</b>

## 2.13 Parties liées

- Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le groupe avec les Etablissements Charles Nusse.

en K€	31/12/2006	31/12/2005
<b><u>Bilan</u></b>		
Dettes portant intérêts (Echéance > 12 mois)	19 000	15 700
Dettes financières à court terme	1 390	2 391
<b><u>Compte de résultat</u></b>		
Charges financières	491	275
Redevances	1 036	1 379

Les sociétés du Groupe bénéficient de l'animation effectuée par les Etablissements Charles Nusse et versent une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent.

- Rémunération des organes d'administration et de direction :

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues par l'ensemble des dirigeants du Groupe s'est élevé à 1 516 K€.

Il n'y a pas d'autres avantages alloués aux dirigeants du Groupe.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence se sont élevées à 60 K€ en 2006, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2006.

## 2.14 Information sectorielle

➤ Information sectorielle par activité – 31/12/2006

en K€	Papier	Transformation	Opérations inter-secteurs	Total
-------	--------	----------------	---------------------------	-------

*Compte de résultat sectoriel*

Chiffre d'affaires	236 102	377 069	-106 226	506 945
Amortissements	12 139	12 041		24 180
Dépréciations et provisions	-1 039	-693		-1 732
Résultat opérationnel (hors goodwills)	1 585	7 309	44	8 938
Dépréciation des goodwills		776		776

*Actifs sectoriels*

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	107 787	104 857	-114	212 529
<i>Dont investissements</i>	13 807	11 876		25 683
Goodwills		15 044		15 044
Autres actifs affectés	103 814	233 734	-41 723	295 826
<i>Actifs non affectés</i>				6 238
Total des actifs	211 601	353 634	-41 837	529 636

*Passifs sectoriels*

Provisions	356	1 622		1 978
Autres passifs affectés	38 699	107 032	-40 000	105 731
<i>Passifs non affectés</i>				248
Total des passifs	39 055	108 654	-40 000	107 958

➤ Information sectorielle par zone géographique – 31/12/2006

en K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
-------	--------	-------------	-------------	-------

Chiffre d'affaires	351 102	133 411	22 432	506 945
--------------------	---------	---------	--------	---------

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	206 725	3 088	2 715	212 529
<i>Dont investissements</i>	24 922	488	274	25 684
Goodwills	15 044			15 044
Autres actifs affectés	269 459	21 567	4 899	295 826
<i>Actifs non affectés</i>				6 238
Total des actifs	491 228	24 655	7 515	529 636

➤ Information sectorielle par activité – 31/12/2005

en K€	Papier	Transformation	Opérations inter-secteurs	Total
-------	--------	----------------	---------------------------	-------

*Compte de résultat sectoriel*

Chiffre d'affaires	225 385	382 211	-106 245	501 351
Amortissements	12 679	11 331	5	24 014
Dépréciations et provisions	-624	4 467	-4	3 840
Résultat opérationnel (hors goodwills)	2 107	5 434	-149	7 392
Dépréciation des goodwills		1 229		1 229

*Actifs sectoriels*

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	108 806	105 003	-105	213 705
<i>Dont investissements</i>	20 026	18 962		38 988
Goodwills		15 208		15 208
Autres actifs affectés	94 820	230 811	-39 403	286 227
<i>Actifs non affectés</i>				10 230
Total des actifs	203 626	351 022	-39 508	525 371

*Passifs sectoriels*

Provisions	339	1 662		2 001
Autres passifs affectés	38 154	104 232	-37 625	104 760
<i>Passifs non affectés</i>				541
Total des passifs	38 493	105 894	-37 625	107 302

➤ Information sectorielle par zone géographique – 31/12/2005

en K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
-------	--------	-------------	-------------	-------

Chiffre d'affaires	344 146	129 139	28 066	501 351
--------------------	---------	---------	--------	---------

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	207 405	3 509	2 792	213 705
<i>Dont investissements</i>	38 294	632	62	38 988
Goodwills	15 208			15 208
Autres actifs affectés	261 747	19 807	4 673	286 227
<i>Actifs non affectés</i>				10 230
Total des actifs	484 360	23 316	7 464	525 371





**Groupe Exacompta Clairefontaine**

**Rapports des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**KPMG AUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
523, avenue André Malraux  
BP 01  
54602 Villers-lès-Nancy Cedex

**SEREC AUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
25, rue Charles Fourier  
75640 Paris Cedex 13

**Exacompta Clairefontaine S.A.**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2006  
Exacompta Clairefontaine S.A.  
88480 Etival-Clairefontaine  
*Ce rapport contient 4 pages*

**Exacompta Clairefontaine S.A.**

Siège social : 88480 Etival-Clairefontaine  
Capital social : € 4 525 920

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Exacompta Clairefontaine S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1 Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Principes comptables

#### *Droits d'émission de gaz à effet de serre*

La note 9 aux états financiers décrit le traitement comptable retenu pour les droits d'émission de gaz à effet de serre en l'absence de disposition spécifique du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne sur ce sujet. Nous nous sommes assurés que le traitement comptable retenu ne contrevient pas aux principes généraux de ce référentiel et que la note 9 donne une information appropriée à cet égard.

### Estimations comptables

#### *Dépréciation des actifs*

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 9 et 10 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe en donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Villers-lès-Nancy, le 27 avril 2007

Paris, le 27 avril 2007

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Serec Audit

Christophe Bernard  
*Associé*

Dominique Gayno  
*Associé*

**RESOLUTIONS PRESENTEES**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2007**

**PREMIERE RESOLUTION**

Après avoir entendu le Conseil d'Administration et les Commissaires aux Comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'Assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2006 représentés par le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

**DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu le Conseil d'Administration et les Commissaires aux Comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'Assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2006 représentés par le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition du Conseil d'Administration, de répartir et d'affecter le total formé par le bénéfice de l'exercice 2006 :..... 7 010 661,33 €  
 et le report à nouveau : ..... 443 459,26 €  
 7 454 120,59 €

comme suit :

\* Premier dividende ..... 226 296,00 €  
 \* Second dividende ..... 2 036 664,00 €  
 \*Autres réserves..... 5 191 160,59 €  
 7 454 120,59 €

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende net de 2,00 €. Ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal mais il ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à un abattement de 40 %.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices.

<b>Exercice</b>	<b>Dividende net</b>	<b>Avoir fiscal</b>	<b>Total</b>	<b>Nombre d'actions</b>
<b>2003</b>	3,50	1,75	5,25	1 131 480
<b>2004</b>	3,50	-	3,50	1 131 480
<b>2005</b>	2,00	-	2,00	1 131 480

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les opérations de l'exercice 2006 relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice écoulé, et statuant sur la proposition du Conseil d'Administration fixe à 60 000 € le montant des jetons de présence qui seront versés aux Administrateurs de la Société en 2007.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale statuant sur la proposition du conseil d'administration renouvelle le mandat de Monsieur Henri de VERTHAMON demeurant 170 chemin Ronde 40330 AMOU, comme administrateur de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2012.

